

CONDITIONS GENERALES DE SERVICE SHARE HERITAGE

Version Juin 2025

La Société SHARE HERITAGE, société par actions simplifiée, au capital social de 50.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO sous le n°939 629 838 et donc le siège social est situé 1 Rue de la Goeletrie, 35400, Saint-Malo, France (la « Société ») édite et met à disposition des utilisateurs une plateforme permettant le pilotage, la gestion et la valorisation de biens patrimoniaux détenus en indivision ou en copropriété.

La souscription à un Abonnement par le Client est soumise à l'acceptation préalable et sans réserve par le Client des présentes CGS, des CGU et de la Politique de Confidentialité. Le Client ne peut pas (i) choisir d'appliquer une partie seulement des CGS, ou (ii) formuler des réserves.

Les CGU et la Politique de Confidentialité font partie intégrante des CGS et les droits consentis au Client aux termes des CGS sont soumis au respect des CGU et de la Politique de Confidentialité par le Client.

Si l'Abonnement est souscrit par une personne physique au nom et pour le compte d'une société ou d'une entité juridique, cette personne physique déclare avoir le pouvoir d'engager et représenter ladite société ou entité aux termes de l'Abonnement, cette dernière étant considéré comme le Client aux termes des présentes des CGS, des CGU et de la Politique de Confidentialité, et sera tenue de toute inexécution ou violation desdits engagements par ses Utilisateurs et engage sa responsabilité à ce titre.

ATTENTION : Certaines dispositions des CGS ne sont applicables selon les cas uniquement distributivement qu'aux Clients Consommateurs, non-professionnels ou Professionnels, au sens de l'Article Liminaire du Code de la consommation. En tout état de cause, les Clients Consommateurs bénéficient de tous les droits et avantages que la loi leur accorde.

La Société attire expressément l'attention des Clients Consommateurs sur l'importance de télécharger et conserver les présentes à des fins de



documentation, de référence future et de reproduction à l'identique.

DEFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule et non expressément définis aux présentes ont le sens qui leur est conféré aux termes des CGU et/ou de la Politique de Confidentialité.

« Abonnement »	Désigne la souscription aux Services par le Client conformément aux CGS. L'Abonnement est composé (i) de l'Offre Commerciale et (ii) des présentes CGS.
« Bien(s) »	Désigne le (les) bien(s) patrimonial(aux) détenu(s) en indivision ou copropriété géré(s) sur la Plateforme.
« CGS »	Désigne les présentes conditions de services relatives aux Services accessibles sur la Plateforme.
« CGU »	Désigne les conditions générales d'utilisation qui régissent les conditions d'accès à la Plateforme et son utilisation, ainsi que les droits et obligations de la Société et de l'Utilisateur au titre des CGU.
« Client »	Désigne la personne morale ou physique ayant souscrit aux CGS et agissant en qualité de consommateur (le « Client Consommateur ») ou de non-professionnel (le « Client Non-Professionnel ») ou de professionnel (le « Client Professionnel ») au sens du Code de la consommation
« Compte Utilisateur »	Désigne le compte devant être créé par l'Utilisateur sur la Plateforme pour pouvoir accéder aux Services et à son espace Utilisateur.



« Offre Commerciale »	Désigne la proposition commerciale d'Abonnement faite au Client par la Société sur la Plateforme.
« Partie(s) »	Désigne la Société et/ou le Client.
« Plateforme »	Désigne la plateforme numérique SHARE HERITAGE éditée et développée par la Société accessible via Internet à l'adresse [A compléter] et permettant à l'Utilisateur d'utiliser les Services.
« Services »	Désigne l'ensemble des services fournis par la Société via la Plateforme et les Services Optionnels.
« Services Optionnels »	Désigne les services souscrits par le Client en supplément de l'accès à la Plateforme et son utilisation.
« Utilisateur(s) »	Désigne (i) le Client utilisant la Plateforme et/ou (ii) tout utilisateur de la Plateforme, ayant reçu un accès au(x) Bien(s) concernés par l'Abonnement et ayant créé un Compte Utilisateur.

1. Objet

1.1. Les présentes CGS définissent les modalités d'Abonnement des Clients à la Plateforme et aux Services.

1.2. La souscription à un Abonnement par le Client implique l'acceptation sans réserve des CGS par le Client, la renonciation expresse à ses éventuelles conditions générales d'achat (nonobstant toute mention contraire figurant sur la documentation du Client), ainsi qu'à tout autre document ou échange antérieur quel qu'il soit, ou postérieur et non formalisé par un avenant écrit signé par les deux Parties.

1.3. Un Abonnement (même lié à un Abonnement précédent) est soumis aux CGS



en vigueur au jour de la souscription. La Société invite donc le Client à prendre connaissance de l'intégralité des CGS à chacun de ses Abonnements.

2. Souscription à un Abonnement

2.1 Le Client souscrit l'Abonnement en sélectionnant sur la Plateforme une Offre Commerciale. Après confirmation par le Client à l'issue du processus d'abonnement et paiement des sommes requises, l'engagement du Client est ferme et définitif, et il aura accès à la Plateforme.

2.2 Après confirmation par le Client, la Société adressera ensuite une validation écrite par courrier électronique confirmant la souscription à l'Abonnement (la « Confirmation d'Abonnement »).

2.1. Le Client Consommateur comprend et accepte que :

§ l'accès à la Plateforme et l'utilisation des Services sont réservés à un usage personnel uniquement, et ce, sans but lucratif direct ou indirect ;

§ toute utilisation commerciale des Services pour le compte d'un tiers ou à leur profit ou pour toute autre finalité que l'usage des Services est strictement prohibée.

3. Renonciation au droit de rétractation par le Client consommateur

Par la souscription à l'Abonnement, le Client Consommateur demande expressément à la Société un accès immédiat à la Plateforme et la fourniture des Services immédiatement après la réception de la Confirmation d'Abonnement, c'est-à-dire avant la fin du délai de quatorze (14) jours francs prévus par le Code de la consommation.

En conséquence, le Client Consommateur comprend et reconnaît expressément qu'il renonce à son droit de rétractation par application des dispositions de l'Article L.221-28 13° du Code de la consommation.

4. Durée – Résiliation de l'Abonnement

4.1. Les Abonnements sont conclus pour la durée figurant à l'Offre Commerciale et commençant à courir à compter de la réception de la Confirmation



d'Abonnement par le Client (la « Période Initiale »).

4.2. A l'issue de la Période Initiale, l'Abonnement se renouvellera tacitement par périodes de durée identique à la Période Initiale (les « Périodes Renouvelées », ensemble avec la Période Initiale, les « Périodes »), sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties par courrier électronique à l'adresse mentionnée sur la Plateforme indiquant sa volonté de mettre fin à l'Abonnement ou directement via son Compte Utilisateur en utilisant la fonctionnalité de désinscription (i) à tout moment pour les Abonnements souscrits pour une Période initiale mensuelle (l'Abonnement se terminera à la fin du mois en cours), ou (ii) au moins trois (3) mois avant la fin de la Période en cours pour les Abonnements souscrits pour une Période Initiale annuelle.



Reconduction tacite des Abonnements conclus avec des Clients Consommateurs ou Non-Professionnels (Article L215-1 du Code de la consommation)

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »

5. Formations

5.1. La Société peut proposer à ses Clients Professionnels des prestations de formation à l'utilisation de la Plateforme, sur demande du Client Professionnel.
Conditions Financières

5.2. Le prix de l'Abonnement est communiqué au Client à l'Offre Commerciale en



SHARE HERITAGE SAS
1 rue de la Goeletrie - 35 400 - Saint-Malo
R.C.S Saint-Malo B 939629838

www.shareheritage.com

euros HT et TTC et hors frais de toute nature (le « Prix »).

5.3. Le Client comprend et accepte que le Prix est dû pour toute Période commencée, y compris (i) si le Client et/ou les Utilisateurs cessent d'utiliser la Plateforme ou les Services sans faute de la part de la Société, ou (ii) si l'Abonnement est résilié par le Client pour convenance ou par la Société pour faute du Client.

5.4. Le paiement s'effectue mensuellement ou annuellement en début de Période, via le prestataire de paiement en ligne sélectionné par la Société (dont les conditions générales de service sont accessibles **ici**) et accepté par le Client dans le cadre de l'Abonnement, en Euros. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

5.5. *Clients Professionnels* : Les sommes non payées à leurs échéances porteront intérêts sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux légal en vigueur, augmenté de cinq (5) point de pourcentage, à compter de leur date d'exigibilité et sans notification. Tout retard de paiement emporte de plein droit l'application au Client Professionnel d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros, augmenté des frais réels de recouvrement supérieur à quarante (40) euros sur justification.

6. Plateformes et Services

6.1. La Société s'engage à (i) mettre la Plateforme à disposition du Client conformément aux CGU ; (ii) fournir les Services conformément aux dispositions convenues par les Parties et aux règles de l'art en vigueur ; et (iii) affecter les ressources en matériel et en personnel nécessaires et suffisantes à la fourniture des Services.

6.2. La disponibilité de la Plateforme n'est pas garantie : dans les conditions convenues aux CGU, la Société s'engage dans le cadre d'une obligation de moyen à fournir ses meilleurs efforts pour que la Plateforme soit accessible 24/7.

6.3. La Plateforme peut référencer des prestataires et suggérer aux Utilisateurs de recourir à leurs services en fonction des besoins identifiés. Le Client pourra accepter ou refuser la mise en relation par la Société avec un prestataire. Le cas échéant, le Client comprend et accepte que les prestataires référencés sont des commerçants et artisans indépendants de la Société et que si le Client souhaite



recourir aux services dudit Prestataire, cette relation est indépendante de son usage de la Plateforme et des présentes CGS. Le Client comprend et accepte qu'en aucun cas la Société ne peut être responsable de tout ou partie de la relation entre le Client et le prestataire, notamment de l'exécution ou non d'un contrat par ledit prestataire.

6.4. La fourniture des Services s'effectue en grande partie sur la base des Données Utilisateur et des informations communiquées par l'Utilisateur via la Plateforme.

La responsabilité de la Société ne pourra donc être engagée, lorsque celle-ci n'aura pas eu connaissance d'une information laquelle aura conduit à un retard ou une erreur dans la fourniture des Services. La Société n'est pas tenue de s'assurer du contenu des Données Utilisateur fournis par le Client.

7. Obligations du Client

7.1. Le Client s'engage, dans les meilleurs délais, en temps utile et dans un format exploitable, à (i) communiquer à la Société l'ensemble des documents et informations sincères, fidèles, à jour et nécessaires à la conclusion et l'exécution de l'Abonnement, et à (ii) répondre à toute sollicitation raisonnable de la Société relative à l'exécution de l'Abonnement.

7.2. Le Client s'engage à (i) payer le Prix et (ii) prendre connaissance et respecter les dispositions de tous les documents éventuellement transmis par la Société dans le cadre de l'Abonnement.

8. Données Utilisateur

8.1. Les données du Client (notamment fichiers, contenus, contrats, et de manière générale tout document de quelque nature et sous quelque support que ce soit) en ce compris ses Données Personnelles, telles que définies à la Politique de Confidentialité (ensemble les « Données Utilisateur »), transmises par le Client à la Société, notamment via la Plateforme, sont et demeurent la propriété exclusive du Client.

8.2. Le Client déclare être titulaire des éventuels droits de propriété intellectuelle relatifs aux Données Utilisateur ou disposer des droits nécessaires



à leur utilisation et exploitation dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme et de l'exécution des Services, et garantit la Société à ce titre.

8.3. Pendant la durée de l'Abonnement, le Client consent à la Société un droit d'utilisation des Données Utilisateur, exclusivement pour permettre l'utilisation de la Plateforme par le Client et la réalisation des Services par la Société.

9. Propriété Intellectuelle

9.1. La Société dispose ou est investie de l'ensemble des Droits de Propriété Intellectuelle portant sur la Plateforme, les Services et les signes distinctifs qui y figurent, et le Client s'engage à ne pas y porter atteinte.

La souscription à l'Abonnement et la réalisation des Services ne constitue, ni un transfert, ni une licence (à l'exception des licences expressément concédées aux présentes), ni une restriction des Droits de Propriété Intellectuelle et/ou du savoir-faire détenus par la Société antérieurement ou postérieurement à la date de souscription.

9.2. Sauf mentions contraires à l'Abonnement, et sous réserve du parfait respect par le Client des CGS (y compris notamment des CGU), et du paiement effectif du Prix conformément aux présentes, la Société concède au Client, qui l'accepte, un droit personnel non-transférable et non-exclusif d'accès, d'utilisation et d'exploitation, de la Plateforme et des Services, sur le territoire, pour la durée et les finalités convenues à l'Abonnement.

9.3. Sauf autorisation écrite, préalable et expresse de la Société, le Client n'est pas autorisé et s'engage notamment à ne pas (i) reproduire, modifier, transmettre, publier, traduire, adapter, sur quelque support et par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit autre que celle prévue aux présentes, la Plateforme, et/ou (ii) procéder à de l'ingénierie inversée de la Plateforme et/ou (iii) retirer, altérer, modifier, cacher et/ou porter atteinte de quelque manière que ce soit, en tout ou partie, aux marques de propriété et signes distinctifs (protéger par un droit de propriété intellectuelle ou non) appartenant à la Société ou à des tiers, et apposés et/ou intégrés par quelque moyen et/ou technique que ce soit sur, et/ou dans, la Plateforme.

9.4. En cas de réclamation d'un tiers portant sur la contrefaçon par la Plateforme d'un droit de propriété intellectuelle, le Client s'engage à initier toutes



réclamations à ce titre directement et immédiatement auprès de la Société et à suspendre son usage de la Plateforme jusqu'à autorisation expresse de la Société.

9.5. Le Client Professionnel concède à la Société une licence gratuite personnelle, non exclusive, sans possibilité de la transférer ou de la sous-licencier, d'utilisation et de diffusion des marques, logo et dénominations sociales du Client, sur la documentation commerciale de la Société (en ce compris le site Internet et la Plateforme) à titre de référence commerciale, pendant la durée de l'Abonnement et pour le monde entier.

10. Garanties

10.1. La Société garantit aux Clients que la Plateforme et les Services numériques correspondent aux caractéristiques prévues à l'Abonnement pour un usage par l'Utilisateur conforme aux modalités convenues dans l'Abonnement. Notamment, cette garantie est consentie conformément aux Articles L224-25-12 et suivants du Code de la consommation aux Clients Consommateurs. Dans la mesure permise par la loi, toute autre garantie expresse ou implicite est exclue.

10.2. Le Client reconnaît que la Plateforme et les Services n'ont pas été développés pour répondre à des besoins spécifiquement exprimés du Client et sont mis à sa disposition « en l'état ». Le Client assume donc les conséquences et risques liés au choix de la Plateforme et des Services, ainsi qu'à l'utilisation de la Plateforme et des éventuels livrables issus de l'utilisation des Services.

10.3. La Société ne garantit pas (i) que les matériels du Client supportent et/ou soient compatibles avec la Plateforme (en ce compris toute version ultérieure) et/ou les Services ; (ii) la conformité à toute réglementation applicable de la Plateforme et/ou des Services, l'exhaustivité et la fiabilité des livrables découlant le cas échéant de l'utilisation des Services, en particulier en raison du caractère fluctuant de la réglementation y afférente et de l'autonomie dont dispose le Client dans l'utilisation des Services et la fourniture des Données Utilisateur; (iii) l'adéquation de la Plateforme et/ou des Services à un usage particulier non préalablement et expressément convenu à l'Abonnement.

10.4. Le Client garantit être titulaire ou investi des droits nécessaires pour la transmission des Données Utilisateur sur la Plateforme et s'engage à indemniser la Société de tout dommage que celle-ci subirait à ce titre. Le Client s'engage à



transmettre des Données Utilisateur (notamment rattachées à son Compte Utilisateur) sincères, fidèles et à jour. Le Client comprend qu'à défaut, la Société pourrait ne pas être en mesure de fournir la Plateforme et/ou réaliser les Services, sans faute de sa part.

11. Responsabilité

11.1. Le Client est seul et pleinement responsable de l'utilisation (i) de la Plateforme, et (ii) des Données Utilisateur, de leur contenu et interprétation, et de tout dommage qu'il pourrait causer à la Société et/ou aux Utilisateurs et/ou aux tiers.

11.2. La responsabilité de la Société au titre des CGS et de l'Abonnement est limitée à la mise à disposition de la Plateforme et à la fourniture des Services telles que spécifiées dans l'Offre Commerciale et aux CGS.

11.3. Sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables et sans préjudice des droits dont bénéficient les Clients Consommateurs, la responsabilité de la Société est expressément exclue en cas de dommage résultant (i) du défaut de paiement par le Client, (ii) d'utilisation non conforme de la Plateforme et/ou des Services à la législation et la réglementation applicable, aux CGS et/ou aux CGU, à toute documentation fournie par le Client (iii) d'utilisation anormale et/ou non conforme de la Plateforme et/ou des Services, (iv) de modification ou altération volontaire même mineure de la Plateforme et/ou des Services, (v) de combinaison de la Plateforme et/ou des Services et/ou des Données Utilisateur avec un ou des éléments quels qu'ils soient et qui conduirait notamment à un dysfonctionnement de la Plateforme et/ou des Services, à une altération des Données Utilisateur, à une altération de l'exécution des Services et/ou à la violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers, (vi) d'intervention d'un tiers non habilité par la Société pour toute opération portant sur la Plateforme et/ou les Données Utilisateur et/ou les Services, (vii) de négligence du Client, ou (viii) de Force Majeure. Le Client garantit la Société contre tout dommage qu'elle pourrait subir et/résultant des cas visés ci-avant.

Les dispositions des Articles 12.4, 12.5 et 12.6 ne sont pas applicables aux Clients Consommateurs :

11.4. Sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables, la Société s'engage à réparer les préjudices directs que pourrait subir le Client en cas de non-exécution ou de mauvaise exécution des CGS, de son fait ou de celui



de l'un de ses préposés. Le Client accepte expressément qu'en aucun cas la Société ne saurait être responsable de tous dommages (y compris prévisibles) indirects, incidents, consécutifs ou punitifs (tels que notamment manque à gagner, perte d'exploitation, de chiffre d'affaires, de clientèle, de chance, de données, d'atteinte à l'image).

11.5. En tout état de cause, sous réserve de les dispositions légales et réglementaires applicables, le total toutes causes confondues des indemnités, dommages et intérêts, frais de toute nature qui seraient supportés ou versés par l'une des Parties à la suite d'une décision de justice définitive et exécutoire ou tout accord transactionnel préalablement approuvé par la Société ne pourra excéder un plafond global tout litiges confondus d'un montant égal au plus grand des deux (2) montants : (i) cent pour cent (100%) du Prix hors taxe effectivement perçu par la Société du Client au cours des douze (12) mois précédant la survenance de l'évènement donnant lieu à responsabilité ou (ii) le Prix le moins onéreux proposé pour la souscription d'un Abonnement payant.

11.6. Toute action, contestation ou demande de toute nature du Client auprès de la Société, relative à l'exécution des CGS, devra intervenir dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la connaissance par le Client, ou du moment où le Client aurait dû connaître les faits lui permettant d'exercer l'action, sous peine d'irrecevabilité par forclusion.

12. Données personnelles

Les modalités de collecte et de traitement des données personnelles du Client sont régies par la Politique de Confidentialité.

13. Réversibilité

13.1. A l'échéance de l'Abonnement ou en cas de résiliation de l'Abonnement pour quelque cause que ce soit, la Société s'engage, à la demande du Client, à procéder à la restitution des Données Utilisateur dans un délai de trente (30) jours à compter de la fin de l'Abonnement.

13.2. Les Données Utilisateur sont restituées « en l'état » conformément à leur contenu à la date de la demande du Client, et la restitution s'effectuera par transfert de fichiers informatiques dans un fichier « plat » standard dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de ladite notification écrite de



l'Utilisateur.

15.1 L'Utilisateur déclare et reconnaît que la prestation de réversibilité n'inclut aucune assistance de la part de la Société dans la migration vers la solution d'un prestataire tiers.

13.3. La restitution exclut les contenus issus des fonctionnalités proposées par la Plateforme.

14. Clauses diverses

14.1. Résiliation anticipée. Sans préjudice des autres dispositions prévues aux CGS, tout Abonnement sera résilié trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception de la Partie défaillante indiquant l'intention de l'autre Partie de faire application du présent article et non suivie de régularisation, le tout sans préjudice de tous dommages-intérêts que pourrait être en droit de réclamer la Partie victime de la défaillance.

14.2. Assurance. La Société déclare être assurée pour sa responsabilité civile professionnelle dans le cadre de son activité au titre des CGU, et ce, auprès d'une compagnie notoirement solvable, et s'engage à maintenir cette couverture d'assurance pendant toute la durée d'utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur.

14.3. Sous-traitance. Le Client autorise la Société à sous-traiter tout ou partie des Services au sous-traitant de son choix. La Société sera pleinement responsable des travaux confiés à ses sous-traitants et du respect des dispositions de la Loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

14.4. Loyauté. Les Parties s'engagent à toujours se comporter l'une envers l'autre avec loyauté, diligence et de bonne foi et notamment à s'informer mutuellement de toute difficulté qu'elles pourraient rencontrer dans le cadre de l'exécution de l'Abonnement.

14.5. Force majeure. En cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, les obligations des Parties, au titre des CGS, seront suspendues pendant toute la durée du cas de force majeure et reprendront à compter de la cessation de ce dernier. L'absence d'accès à la Plateforme et/ou l'inexécution des Services imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En



cas de survenance d'un tel événement empêchant la Société de respecter ses engagements, cette dernière s'engage à en informer le Client dans les meilleurs délais.

14.6. Incessibilité de l'Abonnement par le Client. Les CGS sont conclues *intuitu personae* en considération du Client, les droits et obligations en résultant ne pourront être cédés ou transférés, totalement ou partiellement, à titre gratuit ou onéreux, à quelque titre, sous quelque forme et à quelque personne que ce soit, par le Client sans l'accord préalable écrit exprès de la Société. La Société pourra céder les CGS et/ou tout ou partie de ses droits et obligations en découlant à toute société liée à la Société au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce, ou à tout cessionnaire dans le cadre de toute opération de cession ou location-gérance de fonds de commerce, de fusion, scission, apport partiel d'actif ou de cession de titres.

14.7. Indépendance réciproque. Chaque Partie met librement en œuvre les moyens qu'elle estime utiles pour remplir ses obligations, en toute indépendance. Les CGS ne font naître aucun lien de subordination, d'association ou d'agence entre les Parties. Chaque Partie agit en son seul nom et n'est pas habilitée à représenter l'autre Partie.

14.8. Invalidité partielle. La nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des dispositions des CGS n'emportera pas nullité des autres dispositions qui conserveront toute leur force et leur portée.

14.9. Non-renonciation. Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses ou toute autre clause des CGS.

15. Droit applicable – Juridiction compétente

15.1. Les CGS sont exclusivement soumises à la loi française.

15.2. Dispositions spécifiques aux litiges de consommation

Le Client Consommateur adressera toute réclamation relative à l'exécution des CGS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Société.



SHARE HERITAGE SAS
1 rue de la Goeletrie - 35 400 - Saint-Malo
R.C.S Saint-Malo B 939629838

www.shareheritage.com

Le Client Consommateur est informé qu'il a en tout état de cause la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle des litiges de consommation ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends en vue de la résolution amiable du litige éventuel afférent à l'exécution des CGS. Le Client Consommateur peut se faire représenter par un avocat ou par toute personne de son choix, comme une association de consommateurs. Il en supporte alors le coût éventuel.

Médiation des litiges de consommation - Conformément aux articles L611-1 et suivants, et R612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client Consommateur est informé qu'il pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation sous réserve de (i) justifier avoir préalablement tenté une résolution amiable du litige auprès de la Société et (ii) de saisir le médiateur compétent dans un délai maximum de douze (12) mois à compter de la date de réclamation écrite adressée à la Société.

Le Client Consommateur est informé qu'il peut s'adresser à l'Association des Médiateurs de Bretagne Ouest.

A défaut de solution, le litige sera porté par la Partie la plus diligente devant la juridiction compétente.

15.3. En cas de litige, les Parties rechercheront une solution amiable en notifiant par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception sa(ses) défaillance(s) à la Partie défaillante.

15.4. A défaut d'issue amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception du courrier, et dans les conditions légales applicables, chaque Partie sera libre de saisir la juridiction compétente. Pour les litiges entre la Société et un Client Professionnel, la juridiction compétence est celle du lieu d'établissement du siège social de la Société.

**

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION



SHARE HERITAGE SAS
1 rue de la Goeletrie - 35 400 - Saint-Malo
R.C.S Saint-Malo B 939629838

www.shareheritage.com

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de l'Abonnement)

A l'attention de la société SHARE HERITAGE 1 Rue de la Goeletrie - 35400 SAINT-MALO (France).- Courriel : [*] :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile



SHARE HERITAGE SAS
1 rue de la Goeletrie - 35 400 - Saint-Malo
R.C.S Saint-Malo B 939629838

www.shareheritage.com